

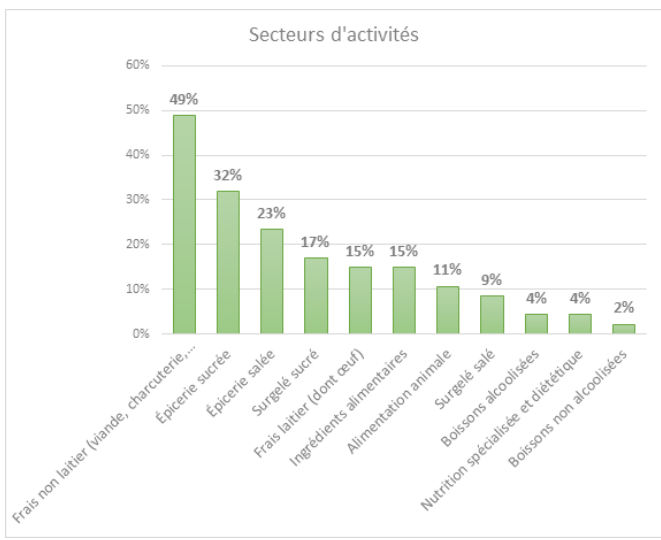
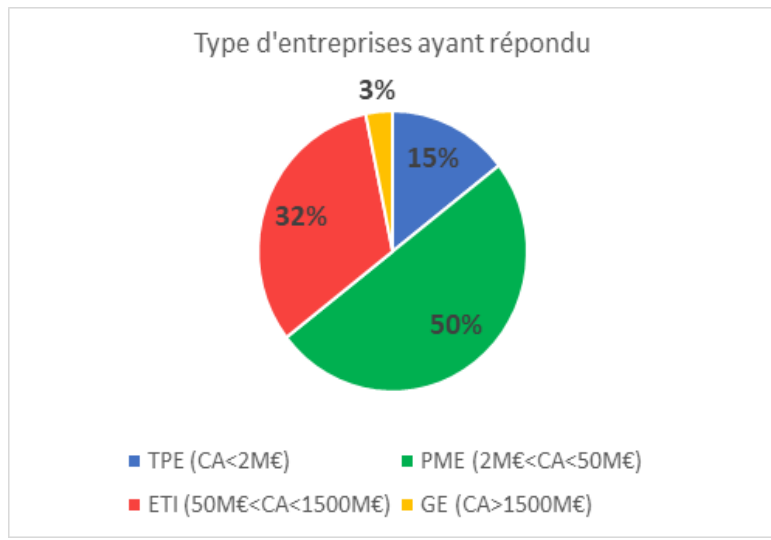


COVID – 19
Synthèse remontées terrain des entreprises agroalimentaires bretonnes
Semaine du 30 mars au 5 avril et du 6 au 12 avril

Méthode / Panel

Recueil des informations sur 15 jours :

- Données IAA issues de 3 sources principales :
 - o Questionnaire ABEA-ANIA : Retour de 62 IAA bretonnes
 - o Entretiens téléphoniques formalisés
 - o Données consolidées par les apports de la Coopération Agricole Ouest



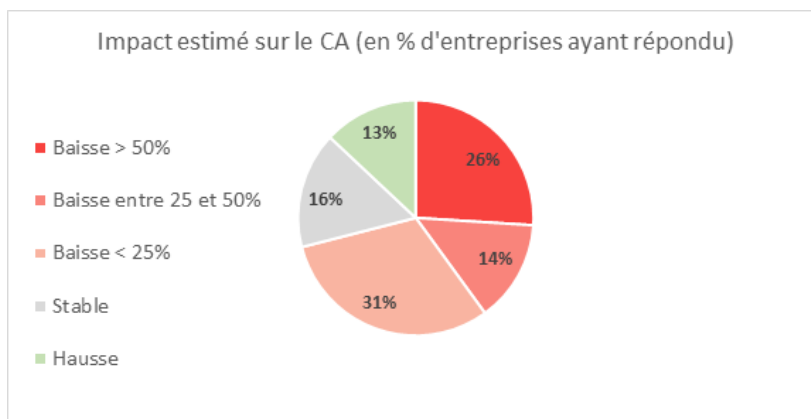
Synthèse thématique

▪ **Impact estimé sur le Chiffre d'affaires**

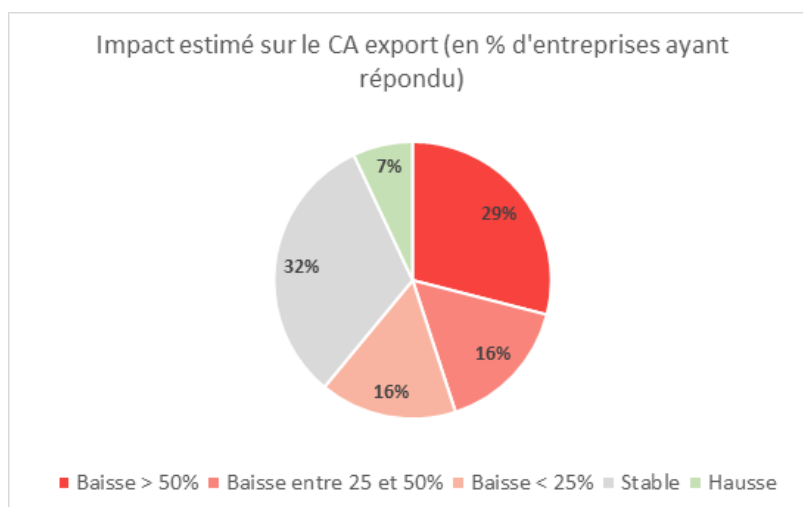
Le Chiffre d'affaires est à la baisse pour 71% des entreprises ayant répondu. 16% des entreprises interrogées estiment qu'il reste stable. Ces impacts estimés sont stables par rapport à la précédente enquête semaine 13.



Les entreprises estimant une baisse de CA supérieure à 50% sont cependant plus nombreuses que fin mars (**26% d'entre elles en semaine 15 contre 14% en semaine 13**).

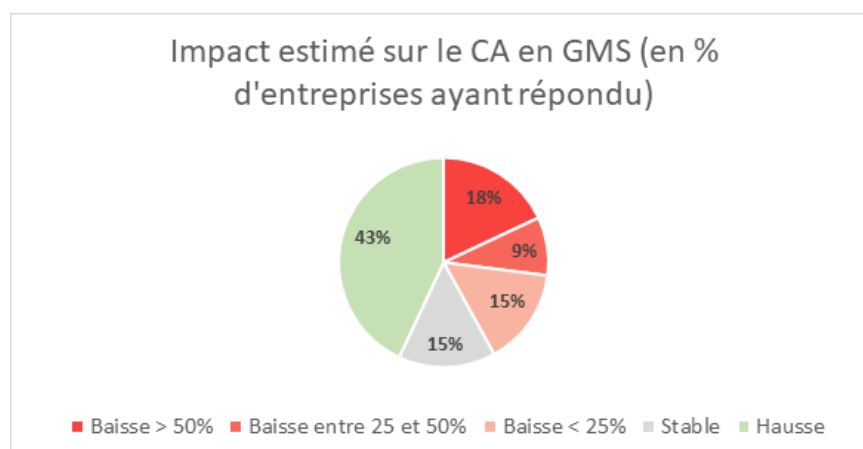


- **Focus sur l'impact estimé sur le Chiffres d'affaires Export**



➔ On constate que l'export connaît un fort coup d'arrêt, **près de 2/3 des entreprises subissent une baisse de CA**. Cependant celui-ci reste stable pour 1/3 d'entre elles.

- **Focus sur l'impact estimé sur le Chiffre d'affaires GMS**



➔ Concernant le CA en GMS, cette enquête confirme que ce débouché reste le mode de vente le plus dynamique pendant la crise.

Pour autant la situation reste très hétérogène : Plus de 40% des entreprises y constatent un CA en hausse, et la même proportion y constate malgré tout un CA en baisse.

▪ **L'analyse Retail et consommation**

L'arrêt de la restauration hors domicile assure pour les grandes surfaces alimentaires une suractivité de l'ordre de +10%, avec une croissance continue pour les PGC et les produits frais traditionnels avec un pic des ventes avant le confinement.

➤ Depuis le début du confinement (semaines 12 à 14), le CA des PGC FLS (Produits de grande consommation - Frais libre-service) a progressé de +13% par rapport aux mêmes semaines de 2019. En prenant en compte les trois semaines précédant le confinement, cette hausse atteint +16%.

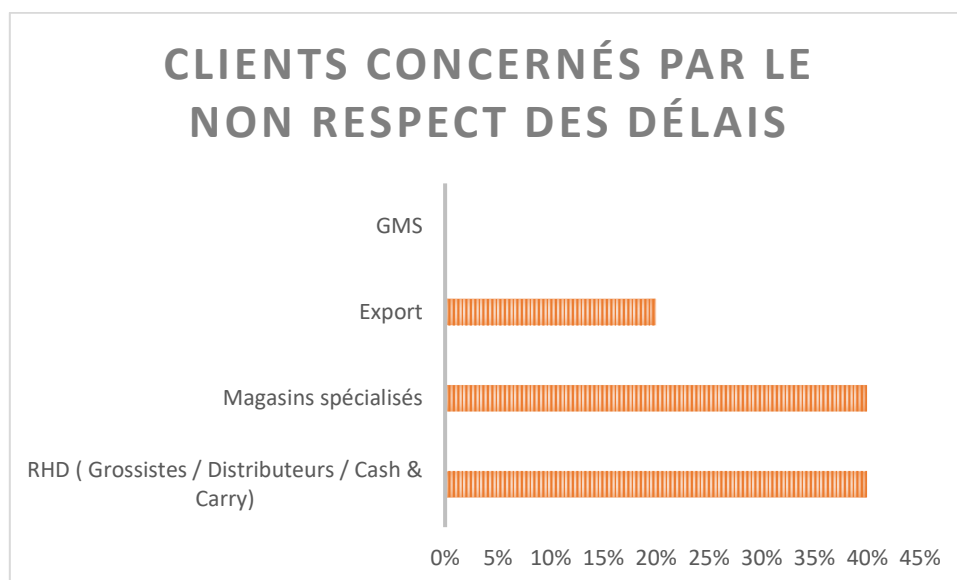
➤ Les produits frais traditionnels (PFT) affichent un taux de croissance en moyenne deux fois moins important que celui des PGC.

Sur ce sujet, la Coopération Agricole a demandé aux enseignes trois engagements :

- Un moratoire sur l'application des pénalités logistiques
- Un moratoire sur le paiement des échéanciers de services de coopération commerciale
- Une réouverture des rayons frais traditionnels dans l'ensemble des points de vente

▪ **Les retards de paiement**

Les paiements des clients s'effectuent dans le respect des délais fixés pour 73 % des IAA sondées. Sur les 27% des IAA qui rencontrent des difficultés de paiement dans les délais, voici la répartition par typologie de clients :



▪ **Les décalages de trésorerie**

Toujours de grandes difficultés dans la réception des chèques, encore très utilisés en agriculture et dans le premier maillon de la chaîne agroalimentaire.

Ces difficultés sont liées à des retards de traitement et distribution de La Poste (par ex : 60 paiements reçus par semaine quand l'entreprise en reçoit en moyenne 500 en temps « normal »).

- **Gestion des Ressources Humaines :**



Il s'agit du premier facteur d'inquiétude dans les entreprises agroalimentaires bretonnes. Les effectifs de personnel en production sont en effet en grande tension dans quasiment toutes les entreprises.

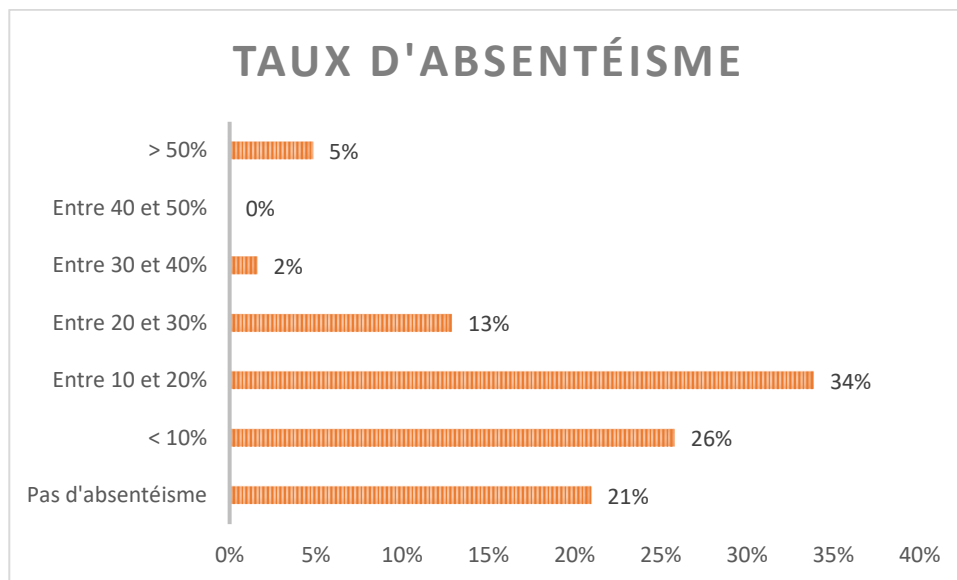
Sur les semaines 12 et 13, les tensions se sont concentrées sur les mesures de protection : gestes barrière, masques,

Aujourd'hui, sans que les craintes aient disparues (notamment lors de la réintégration des personnes ayant été en contact avec le COVID), de nouvelles inquiétudes apparaissent.

Nous pouvons observer des tensions accrues avec les syndicats notamment du fait des annonces Prime PEPA et dérogation aux durées légales du travail.

- **Taux d'absentéisme**

Comme on peut le voir ci-après, le taux d'absentéisme est très variable :

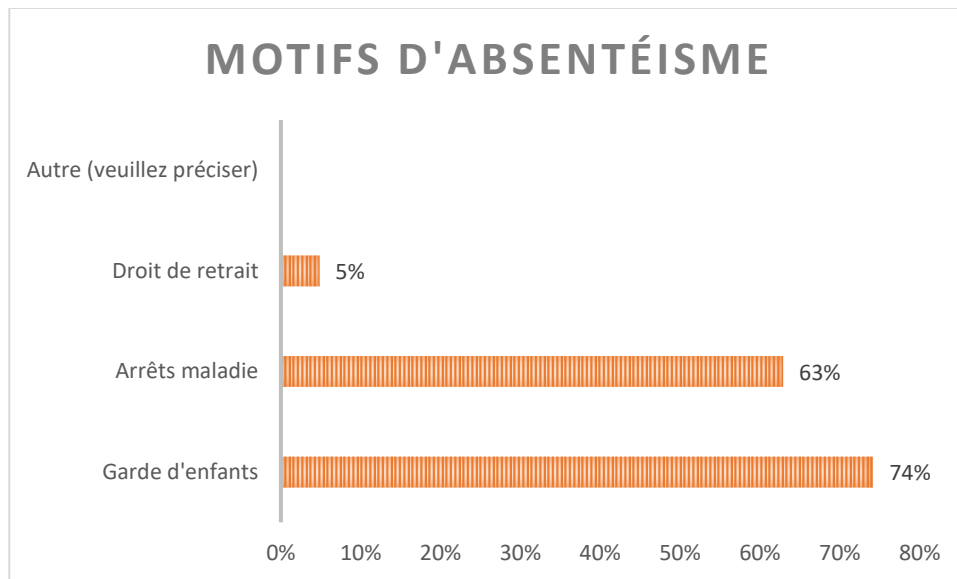


Si l'absentéisme semble contenu : Plus de la moitié des IAA interrogées ont un taux d'absentéisme inférieur à 30%. Pourtant, si on compare le taux d'absentéisme situé entre 10% et 20% en semaine 15 par rapport à la semaine 13, nous pouvons voir qu'il passe de 29% à 34%.



L'interrogation majeure réside dans l'évolution de la pandémie. La région Bretagne est pour le moment « épargnée » par la pandémie. Pour autant, si le taux d'absentéisme devait encore évoluer, des problématiques beaucoup plus importantes pourraient se poser pour poursuivre la production.

○ **Motifs de l'absentéisme :**



Par ailleurs, la loi sur la crise sanitaire et les impacts RH en entreprise sur-sollicitent les services Ressources Humaines des entreprises. Les dirigeants et acteurs RH sont à la recherche d'informations ciblées sur des questions pragmatiques au jour le jour.

○ **Les pistes de travail :**

- Le recours à de la main d'œuvre extérieure :
 - Intérim
 - Prêt de main d'œuvre
 - Accélération du dispositif Agil'Agro => Depuis 10 mois le dispositif Agil'Agro permet aux IAA et coopératives plus de mobilité intra entreprise mais aussi inter entreprises, grâce au prêt de main d'œuvre facilité. (Charte signée avec les 14 entreprises adhérentes et les partenaires sociaux régionaux)
 - Pôle Emploi
 - Une plateforme nationale est en train de se mettre en place pour faciliter le recrutement dans les IAA
- Le Dialogue Social :
 - Chaque semaine, l'Instance de Dialogue social du secteur alimentaire se réunit afin de partager les évolutions et les problématiques sur les IAA en région.
 - L'IDS va travailler sur des actions opérationnelles liées à la sortie de crise avec l'ARACT
- La communication ciblée :
 - Vecteur essentiel pour naviguer dans cette période incertaine et adapter les process, les informations ciblées et répondant à des problématiques précises sont de plus en plus demandées.
- L'appui de la DIRECCTE :
 - Cas des dérogations temps de travail / Demandes de dossier administratifs complémentaires en urgence, alors que nous peinons à recruter, ce qui explique les demandes de dérogations....

▪ La Protection des salariés

La mise à disposition de masques est un problème pour TOUTES les entreprises. Toutes ont des difficultés à s'approvisionner, qu'elles utilisent habituellement des masques ou non.

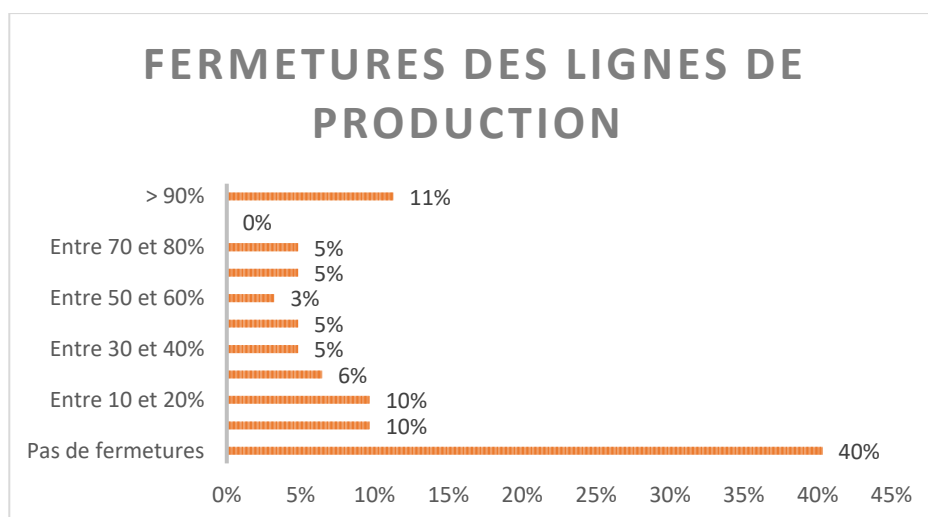
Il s'agit d'un enjeu est très important, puisque ce sont des moyens de protection des salariés et de renforcement des gestes barrières indispensables pour envisager la poursuite d'activité dans des conditions sereines.

De multiples acteurs, aux démarches commerciales parfois discutables, sont présents sur le marché de l'importation de masques jetables depuis la Chine, et il est aujourd'hui difficile d'obtenir des garanties sur la réception des masques commandés.

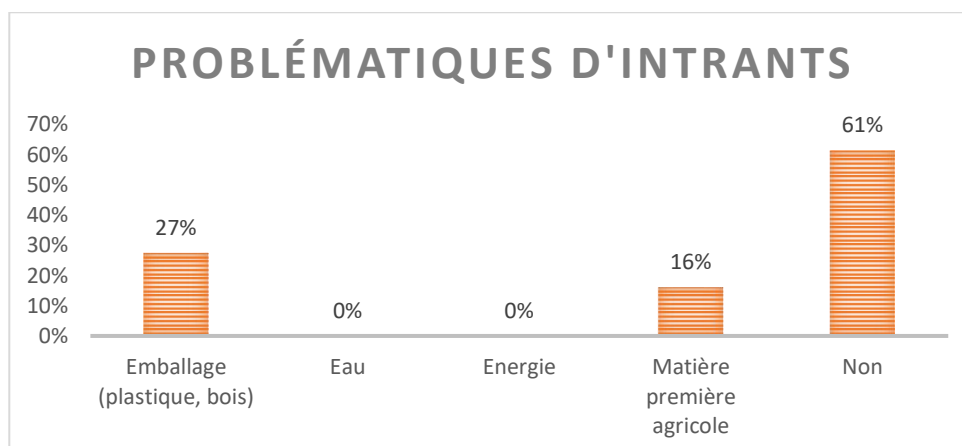
Certaines entreprises testent également l'alternative des masques tissus lavables, sur lesquels beaucoup de questions se posent également, et qui sont encore trop récents d'utilisation dans les entreprises agroalimentaires pour faire l'objet d'un retour sur expérience constructif.

▪ Les fermetures de lignes de production

Les impacts économiques sont principalement dus à une baisse de commandes dans 68% des cas et dans une moindre mesure à la pénurie de main d'œuvre dans un peu plus de 40% des cas.



▪ Les intrants



Pour 27% des IAA concernées, la problématique des emballages est présente. Le plastique souple (16%) et le carton (26%) semblent être les plus problématiques.

On constate également une **pénurie de pièces détachées** : bon nombre de structures annoncent des difficultés d'approvisionnement en pièces détachées (automobiles, poids lourds, engins).

- **La hausse des coûts**

63% sont concernés par des hausses de coûts d'équipement de protection

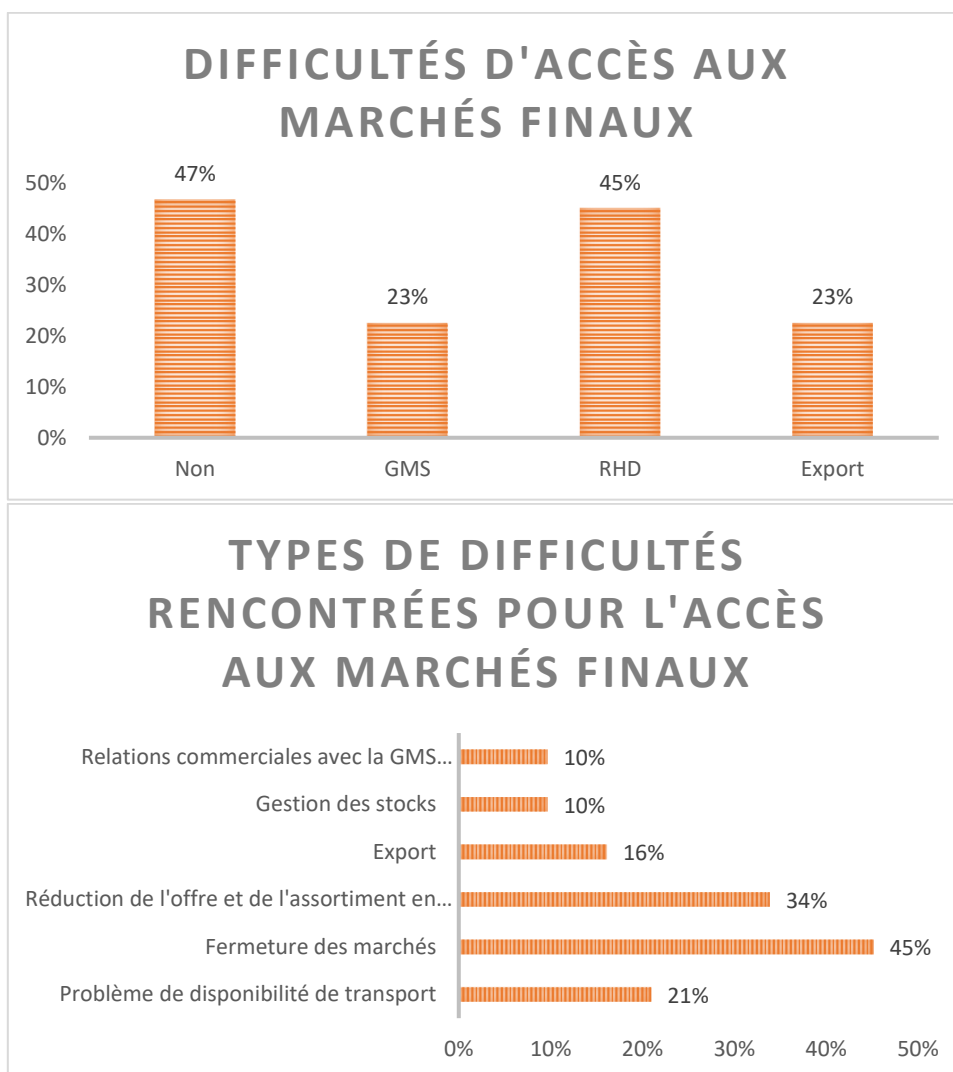
43% sont concernés par des hausses de coûts de transport

26% sont concernés par des hausses de coûts de nettoyage

21% sont concernés par des hausses de coûts de personnel

13% sont concernés par des hausses de coûts de matières premières

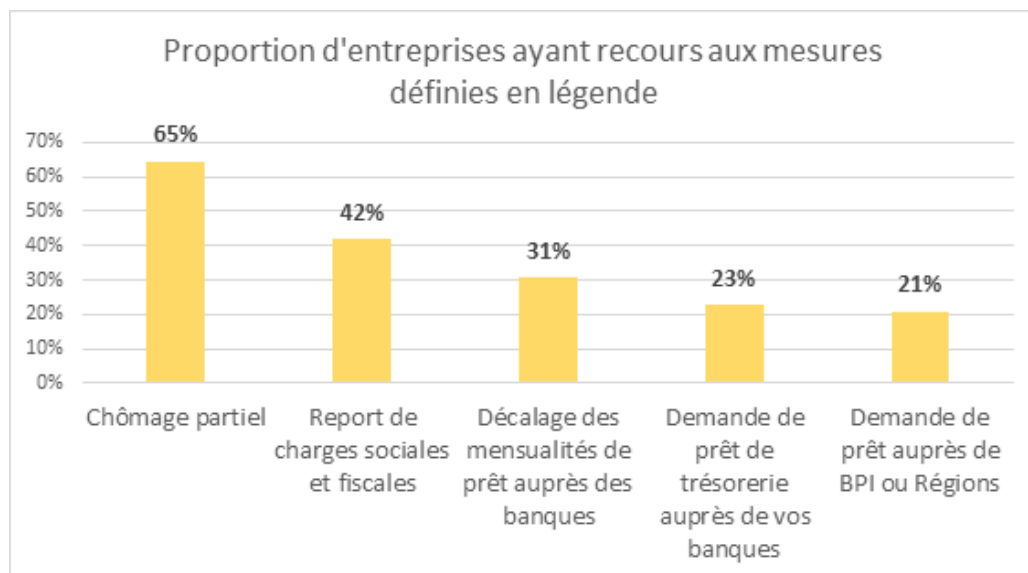
- **Les accès aux marchés finaux**



- **Recours à une aide / un dispositif de l'Etat**

Bien que l'agroalimentaire ne soit pas un des secteurs les plus directement impacté par la crise du COVID-19, on constate que **les 2/3 des entreprises agroalimentaires bretonnes ont recours au chômage partiel.**

En effet, l'activité partielle peut correspondre à une diminution du nombre d'heures travaillées ou à la fermeture de certains services (exemple : technico commerciaux).



➔ **Une situation qui reste incertaine : la moitié des demandes faites au titre du chômage partiel et report de charges fiscales et sociales sont toujours en cours d'instruction.**

Pour le décalage de mensualités auprès des banques, les délais sont plus rapides puisque plus des 2/3 ont déjà été acceptées, le 1/3 restant étant en cours d'instruction.

Enfin, pour les demandes de prêts, qu'ils d'agisse de prêt auprès des banques habituelles ou auprès de BPI ou de la Région, les demandes sont pour majorité en cours d'instruction, quelques-unes ayant été déjà validées.